

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat  
86000 POITIERS

**Accueil :**

Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51

**Site - E-mail - Facebook :**

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>

Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

Facebook : district de la Vienne de Football

**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30  
Mardi : Fermé\* /13h30. 17h30  
Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30  
Jeudi : Fermé\* /13h30. 17h30  
Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30  
(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

**N° 392** . Vendredi 17 août 2018

**CALENDRIERS SENIORS et FEMININS**

Les calendriers championnats Seniors et Féminins sont disponibles sur le site du District et sur Fooclubs.

**Début des compétitions :**

- D1 à D5 : 8-9 septembre
- D6 : 22-23 septembre
- Féminines à 11 : 15-16 septembre
- Coupe Louis David : 15-16 septembre
- Challenge des Réserves : 15-16 septembre
  
- Championnat U17-U15-U13 : 29-30 septembre
- Challenges U17 et U15 : 15 septembre
- Festival Foot U13 : 22 septembre

*Engagements des équipes de Jeunes dans Fooclubs : jusqu'au 31 Août*

**AGENDA de la SEMAINE****Samedi 18 et dimanche 19 août :**

1<sup>ère</sup> journée National 3

**Mardi 21 août :**

Commission CDA à 18h30

**Jeudi 23 août :**

Commission Jeunes à 17h00

**JOURNEES ACCUEIL É appel à candidature**

Les clubs qui souhaitent se porter candidats sur une des journées d'accueil (organisées le **MATIN**), sont priés d'envoyer un mail au District.

**Dates des journées d'accueil :**

- Samedi 15 septembre : U11
- Samedi 22 septembre : U8-U9

**Challenge du Meilleur club de Jeunes 2017/2018**

Découvrez le classement final du **Challenge du Meilleur Club de Jeunes 2017/2018** dans « Informations diverses » du présent journal (il sera validé au prochain Comité de Direction).

**Sommaire**

Partenaire .....	p. 2
Comité de Direction .....	p. 3
Bureau Comité Direction .....	p. 15
Avis aux clubs .....	p. 18
Avis aux arbitres .....	p. 21
Avis aux Educateurs .....	p. 22
Commission Sportive .....	p. 23
Commission Appel .....	p.33
Commission Statut Arbitrage .....	p. 37
Informations diverses .....	p. 40

**Partenaire de la semaine**

**BATI Sport**<sup>®</sup>  
Contractant général sports loisirs

Tél: 05 49 20 10 11 - Fax: 05 49 20 11 12  
[batisport@wanadoo.fr](mailto:batisport@wanadoo.fr) - [www.batisport.fr](http://www.batisport.fr)



## PARTENAIRE DE LA SEMAINE

### CONSTRUCTIONS MODULAIRES INDUSTRIALISÉES

### Un autre Moyen de construire



Respect des délais  
Respect des budgets



Intégration & Adaptation

- Tribunes
- Vestiaires
- Club House
- Boulodromes, Batiments divers sportifs
- Couverture de terrains multisports
- Gradins intérieurs-extérieurs



**BATI Sport®**  
Contractant général sports loisirs

Tél: 05 49 20 10 11 - Fax: 05 49 20 11 12  
batisport@wanadoo.fr - www.batisport.fr



## COMITE DE DIRECTION

PV n° 9  
Réunion du Lundi 25 juin 2018

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Présents** : Mmes Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU - Isabelle TOURRAIS

MM. Serge BIBARD - Christian FLORENT - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Dominique LANNEAU - Marc LAVAUD - Éric MAIOROFF - Guy MALBRAND - Jean Jacques MASSE - Jean Louis OLIVIER - David PLAINCHAMP (en partie) - Christian SAVIGNY

**Assistent** : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative  
M. Philippe BARRITAU, Président de la Commission des Jeunes.

**Excusés** : Mmes Nathalie LE BRETON (CDA) et Sylvie TESSERAU  
MM. Anthony ALLOUIS - Jean Pierre BERNARD - Jacques DANTAN - Patrice HERAULT - Jean Bernard HUS - Laurent LARBALETTE - Yannick METHIVIER - Jean Louis RIDEAU.

### APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 8 du Comité de Direction du mardi 22 mai 2018 paru sur le journal Foot n°3 85 du 25 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

### CIVILITES

#### Félicitations

Le Comité de Direction adresse ses félicitations à :

- Kenza SAIDI ABOUDOU AIDOU, qui intègre le Pôle Espoirs Féminin de la LFNA, dont les portes ouvriront pour la 1<sup>ère</sup> fois à la rentrée 2018,
- Léo BEULET retenu par la CFA pour la filière Espoirs JAF 2018 / 2019,
- Tous les arbitres promus dans la catégorie supérieure,
- Anthony GALLAS pour la attribution de la médaille UNAF Régionale,
- Patrick RIVIERE pour la attribution de la médaille de bronze UNAF Nationale,
- **Les clubs accédants en Ligue**
  - ✓ Fleuré et Montmorillon (2) en Séniors Régional 3
  - ✓ GJ 3 Vallées 86 en U18 Régional 2
  - ✓ Loudun en U16 Régional 2
  - ✓ Loudun et Poitiers ASAC en U14 Régional 2
  - ✓ Lusignan en Féminines Régional 2
- **Les lauréats des championnats séniors et jeunes**

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Départemental 1 : Fleuré</li> <li>✓ Départemental 2 : Ligugé (3)</li> <li>✓ Départemental 3 : Migné Auxances (2)</li> <li>✓ Départemental 4 : Mignaloux Beauvoir (2)</li> <li>✓ Départemental 5 : St Christophe</li> <li>✓ Départemental 6 : Buxerolles (3)</li> <li>✓ Féminines à 11 : Lusignan</li> <li>✓ Féminines à 8 : Valdivienne</li> <li>✓ U17 / U18 Départemental 1 : GJ 3 Vallées 86</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ U17 / U18 Départemental 2 : Vouillé</li> <li>✓ U15 Départemental 1 : Loudun</li> <li>✓ U15 Départemental 2 : GJ Vallées du Miosson</li> <li>✓ U13 Départemental 1 : Poitiers ASAC</li> <li>✓ U13 Départemental 2 : Vouneuil/Quinçay/Béruges</li> <li>✓ U13 Départemental 3 : GJ Val de Vonne (2)</li> <li>✓ U11 Départemental 1 : Neuville</li> <li>✓ U11 Départemental 2 : Buxerolles</li> <li>✓ U11 Départemental 3 : Portugais Châtellerauld</li> </ul>
--	---

➤ **Les clubs pour leur accession en division supérieure.**

➤ **Les lauréats des coupes et challenges (Séniors, Jeunes et Féminines)**

- ✓ Challenge U11 : GJ 3 Vallées 86
- ✓ Challenge U13 Dansac : Poitiers ASAC
- ✓ Challenge U15 : GJ Foot Sud 86
- ✓ Challenge U17 / U18 : GJ 3 Vallées 86
- ✓ Coupe du Poitou à 8 : Valdivienne
- ✓ Coupe du Poitou à 11 : Migné Auxances
- ✓ Challenge Marcel Renaudie : Buxerolles (3)
- ✓ Coupe André Tassin : Buxerolles
- ✓ Challenge des Réserves : Montmorillon (3)
- ✓ Coupe Jolliet Rousseau : Poitiers Gibauderie
- ✓ Coupe Louis DAVID : Fleuré

➤ **Les lauréats de l'opération Buts** (sous réserve de éventuelles remarques d'ici le vendredi 6 juillet 2018)

- ✓ Départemental 1 / 1<sup>er</sup> : Montamisé, 2<sup>ème</sup> Fleuré, 3<sup>ème</sup> Vicq sur Gartempe, 4<sup>ème</sup> Poitiers ASPTT
- ✓ Départemental 2 : 1<sup>er</sup> : Buxerolles (2), 2<sup>ème</sup> Usson L'Isle (exclu), 2<sup>ème</sup> Boivre Sporting 2015, 3<sup>ème</sup> Beaumont (2), 4<sup>ème</sup> Chauvigny (3),
- ✓ Départemental 3 : 1<sup>er</sup> : Migné Auxances (2), 2<sup>ème</sup> Fontaine le Comte (2), 3<sup>ème</sup> Nieuil l'Espoir (2), Fleuré (2)
- ✓ Départemental 4 : 1<sup>er</sup> : Quinçay, 2<sup>ème</sup> St Julien l'Ars (2), 3<sup>ème</sup> Mignaloux (2), Neuville (3)

➤ **Le lauréat du 2<sup>ème</sup> classement intermédiaire du Challenge du Meilleur Club de Jeunes**, Buxerolles (sous réserve de éventuelles remarques d'ici le vendredi 13 juillet 2018)

➤ **Les lauréats du classement final du Mozaïc Foot Challenge**

- ✓ U13 : Vouneuil / Quinçay / Béruges
- ✓ U15 : GJ Foot Sud 86
- ✓ U17 : GJ Vallée Vienne et Moulière
- ✓ U19 : GJ 3 Vallées 86
- ✓ Séniors : Croutelle
- ✓ Féminines : Poitiers Trois Cités

### Rétablissement

Le Comité de Direction souhaite un prompt rétablissement à :

- M. Patrice HERAULT, membre du comité de Direction
- M. Jean BERNARDEAU, ancien Président du SO Châtellerault

### Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances :

- Au club de St Gervais et à la famille de Josiane CHARAUDEAU, trésorière,
- Au club de Dyré Dangé et à la famille de Joeffray LOURDEAU, entraîneur adjoint de l'équipe 1,
- Au club de Dyré Dangé et à la famille de Pierre HERAULT, dirigeant,
- Au club de Marigny St Léger et à la famille de Alain DUPLEIX, fondateur du club en 1937.

## INFORMATIONS et COMMUNICATIONS du PRESIDENT

A mi-mandat, le Président tient à remercier chaleureusement tous ses collègues et membres cooptés pour tout le travail réalisé depuis l'élection du 16 novembre 2016.

A cette occasion, il dresse un rapide bilan : le plan d'actions avance bien notamment le projet de la rénovation du siège administratif. Les collectivités locales et la F.F.F. alloueront une subvention. Le projet définitif sera présenté dès septembre prochain.



Il appelle au maintien de la mobilisation de tous en manifestant notre attachement à notre engagement par une présence de tous les instants des élus et membres cooptés lors des assemblées générales et des finales, et que nous devons profiter de chaque événement pour rappeler les valeurs sportives et sociales notamment du vivre ensemble que nous défendons et auxquels chacun est attaché.

Il compte sur chacune et chacun pour agir en ce sens et est conscient que c'est un effort important qui demande mais cela fait partie de nos responsabilités et c'est la contrepartie de la confiance de ceux qui ont porté l'équipe dirigeante actuelle au Comité de direction du District.

#### ➤ Compte rendu du Comité de Ligue du samedi 16 juin 2018

- Approbation du calendrier général de la saison 2018/2019,
- Les poules seront soumises à l'approbation lors du Comité de Direction le 9 juillet 2018,
- Gratuité de la double licence Joueur / Dirigeant, Joueur / Educateur et Joueur Libre / Joueur Futsal ou Foot Loisir dans le même club.

#### ➤ Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Les récompensés dans le cadre :
  - du Fair-Play Jeunes en U19 R2 (GJ Foot Sud 86 et SO Châtelleraut) et en U18 R1 (UES Montmorillon),
  - des clubs vertueux : UES Montmorillon
  - des clubs et statuts de l'arbitrage : SO Châtelleraut (R1), 4 arbitres dont 2 formés cette saison),
  - des clubs champions en Séniors Masculins : Montmorillon (R1),
  - des bénévoles d'honneur : Pierre Bernard qui a signé sa 1<sup>ère</sup> licence à St Julien l'Ars en 1953 où il est toujours licencié.
- ✓ Les décisions adoptées par les clubs sont :
  - La surveillance des mutés : en cas de fraude constatée sur le nombre de mutés hors période alignés lors d'une rencontre, il en coûtera 5 000 " au club fautif,
  - Les mouvements de jeunes encadrés : afin d'éviter les changements de club en nombre des catégories U6 à U16 qui peuvent mettre en difficulté un club, il en coûtera 500 " à compter du 3<sup>ème</sup> muté du même club qui aura déjà renouvelé sa licence,
  - Les changements de clubs des arbitres contrôlés : en cas de départ de l'arbitre de son club formateur, sans raison valable et sans accord entre les deux clubs, le nouveau club devra verser 1 000 " au club formateur,
  - Instauration d'une coupe régionale U17,
  - Le nouvel horaire officiel des rencontres régionales sera pour le samedi à 19h,
  - Une seule poule Futsal Régional 1 pour la saison 2019 /2020.

#### ➤ Réhabilitation du siège du District

Le Président de la LFA, M. Marc DEBARBAT, a transmis un courrier notifiant l'accord d'une subvention de 50 000 ". Le Département de la Vienne a acté une subvention de 40 000 " sur le budget 2019 et le Grand Poitiers a donné un accord de principe pour un montant de 50 000 ". Dès que la Ligue aura communiqué le montant dévolu à ces travaux, le Comité de Direction devra se prononcer en septembre sur l'engagement des travaux.

#### ➤ Autres Informations

- ✓ Anthony Allouis sera recruté comme CTD DAP à la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Un recrutement de CTD DAP est publié sur le site du District avec un dépôt des candidatures jusqu'au vendredi 3 août 2018. Le jury de recrutement se réunira mi-août,
- ✓ Le District sera fermé du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2018.
- ✓ Le président fixe les objectifs de la saison prochaine à savoir l'écriture des règlements des compétitions Jeunes, des cahiers des charges des principales manifestations et la constitution d'un groupe de travail sur le doublement de la sanction auquel seront invités des représentants de clubs.



## INFORMATIONS DE LA SECRETAIRE GENERALE

### ➤ **Compte rendu de l'Assemblée Générale du District le vendredi 8 juin 2018 à SAINT GERMAIN**

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présence de Messieurs :

- Michel PORTE, maire de St Germain ;
- Jean-Marie ROUSSE, maire de St Savin,
- Christophe NEDEAU, président du CA St Savin St Germain,
- Christian COMBARET, président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
- Patrick GIRARD, Président du CDOS,
- Jean-Michel CLEMENT, député de la circonscription.

Sur les 178 clubs pouvant voter, il a été recensé 28 clubs absents et 46 pouvoirs donnés, pour 39 d'entre eux, à un dirigeant du même club et 7 à un dirigeant d'un autre club.

Les clubs absents ci-dessous seront amendés :

- ✓ Sammarçolles : 232 " pour 5 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Monts sur Guesnes et Sanxay : 186 " pour 4 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Vellèches : 140 " pour 3 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Secours Catholique (Foot Loisir / Foot Entreprise) : 104 " pour 5 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Angloise, Avanton, Beuxes, Coussay en Mirebeau, Latillé, Millac, Moncontour, Plaisance et Vouzailles : 94 " pour 2 absences consécutives aux A.G.
- ✓ Boivre, Ozon FC, Poitiers BAROC : 57 "
- ✓ Buxeuil, La Chapelle Viviers, Lathus, Les Roches La Villedieu, Magné, Paizay le Sec, Poitiers Beaulieu : 47 "
- ✓ A.P.H.V., Archigny Foot Loisirs, ASPTT Poitiers, Chéneché : 52 " .

Tous les points abordés lors de cette Assemblée Générale seront détaillés dans le Journal Vienne Hebdo spécial compte rendu Assemblée Générale, à savoir :

- ✓ Le budget prévisionnel 2018 / 2019,
- ✓ Les modifications réglementaires de l'Opération Buts, du Challenge du Meilleur Club de Jeunes, des différentes Coupes Départementales,
- ✓ Les v%ux,
- ✓ La modification du championnat Départemental 6.

Remerciements chaleureux à la municipalité et aux dirigeants du club Saint-Savin et Saint Germain pour la parfaite organisation de cette assemblée et du buffet.

### ➤ **Situation des clubs**

- ✓ Création du GJ Avenir 86 constitué des clubs de Antran, Buxeuil, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Oyré Dangé, St Rémy sur Creuse transmis à la Ligue pour validation
- ✓ Courriel du club d'Angrandes exposant ses difficultés à conserver les licenciés des catégories Jeunes. Le Président a répondu.

### ➤ **Arbitrage**

- ✓ Attribution des médailles de District "Arbitrage" à MM. AUBINEAU Sébastien, GERMANAUD Laurent et OUVRARD Frédéric.

### ➤ **Retour sur les formations à l'Exclusion Temporaire**

Séverin RAGER (CTRA) a animé deux sessions de formations le mardi 19 juin au District pour les clubs et arbitres de Départemental 1 et le mercredi 20 juin au club house de Mirebeau pour les clubs du secteur Nord de Départemental 2 et des arbitres D2.

Nathalie LE BRETON intervient également sur la technique de l'Arbitrage Départemental.

➤ **Point sur l'organisation des Commissions pour la saison 2018 / 2019**

- ✓ CDDRFA devient CDPA : Patrice HERAULT se retire de cette commission
- ✓ Commission de Féminisation : Didier DANIEL assurera la présidence de cette commission qui aura aussi en charge la gestion des compétitions féminines Séniors et Jeunes. La composition de cette commission sera à valider lors du prochain Comité. Le Président remercie sincèrement Didier DANIEL d'avoir accepté cette mission très importante et lui souhaite la bienvenue au Club.

Chaque commission devra faire part d'éventuelles modifications lors du prochain Comité.

➤ **Clubs exclus des challenges**

Les clubs de Poitiers St Eloi, Chabournay (E.S. La Pallu), Ozon FC et Nouaillé sont exclus de tous les Challenges (Mozaïc Foot Challenge, Challenge du Meilleur Club de Jeunes, Challenge de l'Éthique et de la Prévention, Opération Éthique et Convivialité, Opération Buts, Opération Zéro Carton, Challenge de l'Arbitrage) pour une durée d'un an suite à la suspension d'un licencié du club pour une durée égale ou supérieure à 6 mois.

**RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS**

➤ **Journée Nationale des Débutants le samedi 26 mai 2018 au stade Beauséjour de Civray**

Faible participation des licenciés U6 à U9 . Peu de mobilisation sur l'animation Coupe du Monde en raison de l'envoi tardif des informations . Certains clubs ne respectent pas les horaires d'où l'obligation de recomposer les plateaux.

Retour positif des clubs participants . Très bon accueil des ateliers du Programme Éducatif Fédéral animés par des services civiques des clubs et du District . Très forte mobilisation des clubs supports.

Un courrier de remerciement a été adressé tant à la Municipalité qu'aux Clubs organisateurs.

➤ **Finales des challenges Jeunes du samedi 2 juin 2018 au complexe sportif de St Georges les Baillargeaux**

La procédure de remise des récompenses est à revoir . Le Comité regrette l'attitude du public et de l'encadrement de Jaunay Clan et demande à la Commission de l'Éthique de les rencontrer.

Public nombreux tout au long de la journée . Présence de plus - Forte mobilisation du club support . Mise en place du carton vert.

Un courrier de remerciement a été adressé tant à la Municipalité qu'au Club organisateur.

➤ **Finales des Coupes du Poitou du samedi 2 juin 2018 au stade municipal de Ménigoute (79) + réunion Pôle 79/86 Féminin**

Les clubs présents ont voté à l'unanimité :

- ✓ La modification du championnat féminin à 11 sur 2 niveaux avec un 1<sup>er</sup> niveau constitué d'une poule de 10 équipes. Evolueront en 2<sup>ème</sup> niveau, les autres équipes + les nouvelles,
- ✓ La planification des rencontres féminines à 8 jusqu'à fin mai et la Coupe se déroulera sur toute la saison.

Un rappel sur les obligations notamment une Ecole féminine de Football pour accéder en R2.

Les finales de la saison 2018 / 2019 auront lieu dans la Vienne.

➤ **Finales d'accession Féminines à 11 du samedi 9 juin 2018 au stade Laurent Armel de Thuré Besse**

C'était la dernière édition de cette finale d'accession compte tenu de la réforme du championnat féminin à 11 évoquée ci-dessus.

Un courrier de remerciement a été adressé tant à la Municipalité qu'au Club organisateur.



➤ **"Et si on jouait au foot " du vendredi 8 juin 2018 aux complexes sportifs Michel Amand et André Messy de Buxerolles**

1202 participants dont 724 collégiennes de 26 établissements, soit une baisse globale de la participation de 12%. Les organisateurs constatent une baisse des participants chez les garçons et regrettent les absences de 9 équipes féminines.

La grande majorité des collèves participant à cette opération sont concentrés sur l'axe Vivonne . Poitiers - Châtelleraut.

Pas de participant au verre de l'amitié.

La prochaine édition sera sur le thème de la Coupe du Monde Féminines qui se déroulera en France.

Le Président remercie chaleureusement Christian FLORENT et son équipe ainsi que Monsieur Loïc LAURENT, directeur de l'U.N.S.S. pour la parfaite organisation de cette belle manifestation.

➤ **Finales de la Coupe André Tassin et du Challenge Marcel Renaudie le dimanche 10 juin 2018 à Cenon sur Vienne**

Très forte mobilisation des dirigeants du club de Cenon pour l'organisation de cette journée.

Le Comité de Direction regrette l'attitude de certains spectateurs du club de Buxerolles.

Un courrier de remerciement a été adressé tant à la Municipalité qu'au Club organisateur.

➤ **Fête du Football pour Tous le samedi 23 juin 2018 au stade Paul Rébeilleau de Poitiers**

Sur cette 1<sup>ère</sup> édition, un tournoi féminin U10/U13 et des rencontres de sport adapté sont venus enrichir les finales de coupes départementales. Cette journée a été l'occasion de fêter les 80 ans du District en présence de nombreux invités. Un village partenaires et des animations ont complété cette manifestation. Le Président souligne la présence de Madame Pascale GUITTET, Vice-Présidente du Conseil départemental chargé de la Jeunesse et des Sports et de Messieurs Alain CLAEYS, Maire de Poitiers et Aurélien TRICOT, Adjoint aux Sports. Il tient d'ores-et-déjà à féliciter toute l'équipe pour la parfaite organisation de cette fête du Football départemental. Un bilan sera effectué courant juillet.

Remerciements aux bénévoles du District et aux agents du Grand Poitiers pour leur disponibilité et leur aide précieuse à la réussite de cette journée.

## ACTIVITES REALISEES

Vendredi 25 mai 2018

- ✓ **Assemblée Générale UNAF Vienne au District**

Samedi 26 mai 2018

- ✓ **Journée Nationale des Débutants** organisée par la Commission des Jeunes, la Commission Technique et les clubs de l'ACG Foot Sud 86 et du GJ Foot Sud 86 au stade Beauséjour de Civray (86)

Participation 277 licenciés U6-U7 dont 27 filles et 479 licenciés U8-U9 dont 33 filles pour un total de 756 licenciés U6-U9 dont 60 filles représentant 76 clubs :

ACG Foot Sud 86, Adriers, Antran, ASM, Availles en Châtelleraut, Avanton / Cissé, Biard, Boivre Sporting Club 2015, Bonneuil / Vouneuil, Brion St Secondin, Buxerolles, Buxeuil, Cenon, Cernay, Champagné St Hilaire, Champigny, Charroux Mauprévoir, Chasseneuil St Georges, Châtelleraut SO, Chauvigny, Civaux, Coulombiers, Dissay, Fontaine le Comte, Ingrandes, Jazeneuil, Jaunay Clan, Latillé, Lavoux, La Chapelle Bâton, Leigné sur Usseau, L'Envigne, Les Ormes, Les Roches la Villedieu, Ligugé, Lusignan, Marigny, Mignaloux, Migné Auxances, Montamisé, Montmorillon, Naintré, Neuville, Nieuil l'Espoir, Nouaillé, Oyré Dangé, Payroux, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers ASPTT, Poitiers BAROC, Poitiers CEP, Poitiers FC, Pouillé Tercé, Quinçay/Béruges, Rouillé, Savigné, Savigny, Sèvres Anxaumont, Smarves, Sommières St Romain, St Benoît, St Genest, St Julien l'Ars, St Maurice Gençay, St Savin St Germain, Sud Vienne région de Couhé, Usson l'Isle, Vendelogne, Vendevre / Chabournay, Verrières, Vicq sur Gartempe, Vivonne / Château Larcher, Vouillé, Vouneuil sous Biard,

Encadrement : Arnaud AUGEREAU, Philippe BARRITAU, Benoît BASSEREAU, Jean-Pierre BERNARD, Serge BIBARD, Patrick CAMPOS RUIZ, Jacques DANTAN, Stéphane DUMAS, Jean-Bernard HUS, François JOSSE, Johnny LECLERC, Eric MAIOROFF, Marine MINAULT, Jean-Paul PINTAULT, David PLAINCHAMP, Marine RICHARD, Tony RICHARD, Christian SAVIGNY, Sylvie TESSEREAU aidés de Benjamin BARBEAU, Julie BRUNET et Jérôme RICHER, services civiques du District.

Participation de MM. Stéphane BASQ, Gilbert JALADEAU, maire de Civray, Rémy BERNARDEAU, président du GJ Foot Sud 86 et Daniel GUERIN, vice président de l'ACG Foot Sud 86.

Remerciements à la municipalité de Civray pour le prêt des installations et aux deux clubs pour leur contribution au bon déroulement de la journée.

Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018

✓ **Réunion de fin de saison des arbitres à l'Atelier**

Participation de 101 arbitres

Abderrazak ABIDERRAHMANE (Chasseneuil St Georges), Pierick ALCOBENDAS MONINO (La Ferrière Airoux), Axel ANGIBAUD (Montamisé), Jérôme ANGIBAUD (Moncontour), Stéphane ARDILLON (Coulombiers), Alice AUBOURG (Monthoiron), Pierre AUDIGUET (Portugais de Châtellerauld), Ludovic AUGER (St Julien l'Ars), Rudy BALLESTER (Chasseneuil St Georges), Hasan BEN SAID (Oyré Dangé), Sébastien BERGERON (Boivre), Régis BERLAUD (La Puye La Bussière), Valentin BERNARD 5Lavoux Liniers), Laurent BONVARLET (Adriers), Abel BOSSE (Cissé), Albert BOUCHET (Pressac), Ludovic BRUNETEAU (Chasseneuil St Georges), Antoine CARTAIS (Vendeuvre), Richard CASADEBAIG (Buxerolles), Morgane CHIGNARD (Migné Auxances), Nicolas CLAIRGEAU (Nord Vienne), Michel COUSIN (Lusignan), Manuel COVAL (Portugais Poitiers), Christian DELCEL (Châtellerauld SAO), Tony DENIEUL (Nouaillé), Christophe DESROCHE (Queaux Moussac), Nizari DJAILINI (Poitiers ASAC), Cyril DUBREUIL (L'Envigne), Victor DUGAST (Vivonne), Christopher DUPUIS (Rouillé), Aymeric DUVAL (Dissay), Yves EHANNO (Poitiers St Eloi), Loïc EPAIN (Vicq sur Gartempe), Ali FATIHO (Poitiers Gibauderie), Florent FAVARD (Nieuil l'Espoir), David FERREIRA COELHO (Nouaillé), Quentin FLEURIAUD (Neuville), Tanguy FLOZE (Migné Auxances), Gaël FOURNIER (Coussay les Bois), Teddy FOURNIER (Avanton), Eric FECHIN (Sud Vienne région de Couhé), Anthony GALLAS (Sillars), Dominique GALLET (Cenon sur Vienne), Patrick GALLOT (ACG Foot Sud 86), Flavien GARDAIS (Fleuré), Johan GEORGES (Usson L'Isle), Laurent GERMANAUD (Charroux Mauprévoir), Sabri GHEDHAB REMBLIERE (St Benoît), Axel GIRAUD (Jaunay Clan), Nicolas GIRAUD (ACG Foot Sud 86), Tristan GRELAT (Naintré), Sébastien GRIMAUD et Léon GUICHARD (Mignaloux Beauvoir), Jean-Sébastien HALOTEL (Iteuil), Mounir HOUASLI (Verrières), Christophe IMBERT (Chauvigny), Fabrice IMBERT (Montmorillon), Tarik KASSI (Brion St Secondin), Rachid LAGHZAOU (Verrières), Benoît LAVARD (Antran), Jean-Pierre LECOMTE (Nouaillé), Medhi LEGHRIB (Ozon FC), Sylvain LEPRETRE (Vendelogne), Goulwen KHERAUD (Portugais Châtellerauld), Jonathan MAINGUENEAU (Chaunay), Christopher MATHELIN (Poitiers CEP 1892), Aymen MERAIMI (Poitiers 3 Cités), Sabrina MESRINE (Mazerolles), Michael METAYER (Château Larcher), Jonathan MICHEAU (Chabournay), Fabrice MIGNON (Loudun), Sébastien MINEO (Latillé), Rudy MINIEN (Vendeuvre), Bastien MIOSSEC (Montmorillon), Ludovic MONOT (Sud Vienne région de Couhé), Pasca MOREAU (Fontaine le Comte), Christophe MUREAU (Loudun), Gabriel Ange NGADOU YIMGA (Poitiers 3 Cités), Dagit NKAMBA NZINGA (Buxerolles), Jean-Pierre OBIN (Buxeuil), Frédéric OUVREAU (Beaumont), Thibault PICART (Migné Auxances), Jean-Luc PICHARD (Châtellerauld SO), Adrien PIQUION (St Benoît), Elina PLAINCHAMP (Chauvigny), Denis POIDEVIN (Vouneuil sur Vienne), Anthony POIRIER (Sommières St Romain), Thomas PRISCOGLIO (Jaunay Clan), Imadeddine RABHI (Poitiers FC), Philip RENOUX (Oyré Dangé), Thierry REVEREAU (Mirebeau), Azzedine RIADI (Poitiers ASPPT), Alain ROBIN (Migné Auxances), Rayan SAID OMAR (St Benoît), Ludovic TAILLET (Cenon sur Vienne), Sébastien THIMON (Thuré Besse), Isabelle TOURRAIS (Neuville), Bayram UCAR (Fontaine le Comte), Benoît VANWINSBERGHE (Beaumont), Alan VIOLEAU (Cernay), Abraham ZINGA (Châtellerauld Réunionnais).

Encadrement : Nathalie LE BRETON, Stéphane BASQ, Jean-Michel APERCE, Sébastien AUBINEAU, Guy BOUILLEAU, Jean-Michel BROUARD, Bruno DUPUIS, Christian FLORENT, Marc LAVAUD, Jean-Louis MANEUF, Maryse MOREAU, Séverin RAGER (CTRA), Patrick RIVIERE, Franck VEDEL.



Samedi 2 juin 2018

✓ **Finales des Challenges Jeunes à St Georges les Baillargeaux**

Challenge U11 avec les équipes de Châtelleraut SO, Migné Auxances, GJ 3 Vallées 86 et GJ Vallées du Miosson,  
Challenge U13 Dansac avec les équipes de Bonneuil Matours / Vouneuil sur Vienne, Loudun (2), Poitiers ASAC et Vouillé,

Challenge U15 opposant GJ Vallée Vienne et Moulière au GJ Foot Sud 86,

Challenge U17 / U18 opposant Jaunay Clan au GJ 3 Vallées 86.

Remerciements aux arbitres encadrés par Ludovic BRUNETEAU.

Encadrement : Stéphane BASQ, Philippe BARRITAULT, Jean-Pierre BERNARD, François JOSSE, Guy MALBRAND, Jean-Paul PINTAULT, Christian SAVIGNY, Sylvie TESSERAU,

Participation des députés Sacha HOULIE et Jacques SAVATIER ainsi que du maire de Chasseneuil Claude EIDELSTEIN.

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et au club pour l'aide apportée à l'organisation de cette journée.

✓ **Finales des Coupes du Poitou à Ménigoute (79) + réunion Pôle Féminins 79 / 86**

Coupe du Poitou à 8 : Ligugé - Valdivienne

Coupe du Poitou à 11 : Thouars - Migné Auxances

Encadrement : Didier DANIEL, Francis GAUVIN, Jean-Marc LAVILLE, Jean-Yves MASSE, Maryse MOREAU, Jacky PRUNIER.

Remerciements à la municipalité de Ménigoute pour le prêt des installations et au club pour leur contribution à la réussite de cette journée.

✓ **Anniversaire du club de la Chapelle Viviers (70 ans)**

Participation de Stéphane BASQ.

Mercredi 6 juin 2018

✓ **Certification CFF1 et CFF2 de la faculté des Sciences du Sport au complexe sportif André Messy de Buxerolles**

7 candidats : 1 absent, 1 refus et 5 admis

Encadrement : Anthony ALLOUIS, Jean-Pierre BERNARD, Tony RICHARD et Christian SAVIGNY.

Vendredi 8 juin 2018

✓ **17<sup>ème</sup> édition de l'opération "Et si on jouait au foot"** organisée par l'UNSS et le District avec le soutien du Conseil Départemental sur les installations sportives de Michel Amand et André Messy de Buxerolles.

1202 participants, dont 724 filles, issus de 26 établissements du département

Encadrement : Jean-Claude BARRAULT, Benoît BASSERAU, Christian FLORENT, Claude HEBRAS, François JOSSE, Marine MINAULT, Michel MORON, Tony RICHARD assistés de Julie BRUNET et d'élèves de Classe à Horaires Aménagés du Collège Jean Rostand de Neuville (10), Georges Sand de Châtelleraut (10) et Chavagne de Loudun (6).

Participation de Stéphane BASQ, Serge BIBARD et Béatrice MATHIEU.

✓ **Assemblée Générale du District de la Vienne de Football à St Germain**

Voir rubrique Informations Secrétaire Générale



### Samedi 9 juin 2018

#### ✓ Réunion générale de fin de saison des Jeunes au District

Participation de 46 personnes représentant 36 clubs ou groupements

Antran (Paul FLOZE), ASM (Tony RICHARD), Availles en Châtellerault (Gérard DELAVAUULT), Beaumont (Philippe BRUERE), Bonneuil Matours (Andrée MASSE), Buxerolles (Mathieu et Sandrine VERMOND), Château Larcher (Bruno DECOURT), Châtellerault SO (Stéphane DUMAS), Cissé (Sandy GUERITAUULT et Magalie MAILLAT), Dissay (Cyrille BERNIER et Patricia PATRAULT), Fontaine le Comte (Christine PAIN), Ingrandes (Vincent PADIOLEAU), Jaunay Clan (David GANDON et Joachim MANSON), Ligugé (Jacques DANTAN et Hervé KLEIN), Loudun (Léo REGNIER CUVELARD), Marigny (Philippe BRUERE), Montamisé (Fabrice RICHEFORT), Montmorillon (Michel MORON et Chantal PINTAUULT), Naintré (Patrice BLANC et Sandra WINE), Neuville (Philippe PELLETIER), Nord Vienne (Bruno BAILLERGEAU), Poitiers ASAC (Claude BRUNET), Poitiers CEP 1892 (Romain BOULOGNE), Poitiers 3 Cités (Roland KABORE), Pouillé Tercé (Angélique MAILLET), Smarves (Olivier GRUEL et Fabrice MONTOUX), Sud Vienne région de Couhé (Ludovic MONOT), Vivonne (Johann BOUDET), Vouillé (Laurent DELINEAU et Quentin LACAMPAGNE), GJ Foot Sud 86 (Daniel GUERIN), GJ Vallée Vienne et Moulière (Stéphane BOURDIN), GJ Vallées du Miosson (Emmanuel GUICHARD), GJ 3 Vallées 86 (Katy DESROCHE, Yvon JOSSE et Valérie TURBEAU), GJ Val de Clouère (Christophe DESBANCS), GJ Val de Vonne (Mickaël FELIX), GJ Vienne et Creuse (Nicolas GUILLEMOTO).

Encadrement ; Stéphane BASQ, Anthony ALLOUIS, Philippe BARRITAUULT, Jean-Pierre BERNARD, Christian FLORENT, François JOSSE, Maryse MOREAU, Jean-Paul PINTAUULT, Christian SAVIGNY et Adeline URANGA

#### ✓ Finale d'accession Féminines à 11 Thouars - Lusignan à Thuré Besse

Encadrement : Maryse MOREAU et Jacky PRUNIER (79)

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et le club pour l'aide apportée à l'organisation.

#### ✓ Stage détection / sélection U13/U14 Filles à Quinçay

11 joueuses présentes

Encadrement : Anthony ALLOUIS, Julie BRUNET et Marine MINAULT

### Dimanche 10 juin 2018

#### ✓ Finales du Challenge Marcel Renaudie Buxerolles (3) - Croutelle et de la coupe André Tassin Buxerolles - Poitiers FC (2) à Cenon sur Vienne

Encadrement : Stéphane BASQ, Serge BIBARD, Bruno DUPUIS, Eric MAIOROFF, Maryse MOREAU, François PAIREMAURE

Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations et le club pour l'aide apportée à l'organisation de cette journée.

### Samedi 16 juin 2018

#### ✓ Assemblée Générale de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine au Palais des Congrès du Futuroscope

Participation de Didier, Véronique et Noémie DANIEL, Christian FLORENT, Jean-Bernard HUS, Marc LAVAUD, Eric MAIOROFF, David PLAINCHAMP, Adeline URANGA.

### Mardi 19 juin 2018

#### ✓ Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 1 et les arbitres de D1 au District

Participation de 19 membres de 8 clubs : Antran (Guillaume BAILLY, Alain et Alexis BLOUIN), Buxerolles (Benjamin CATREVAUX, Simon DAOUT, Maxence FAURE, Jean-Paul NAUDET), Château Larcher (Bruno DECOURT et Philippe MARTIN), Ligugé (Ludovic BECHU, Laurent HUGOT, Matthieu RENARD), Lusignan (Laurent ESTRADE), Montamisé (Olivier MARTIN, Mickaël REYMANN et Fabrice RICHEFORT), Naintré (Jean-Christophe MAITRE), Poitiers ASPTT (Stéphane CHOLLET et Zakary ZAIDI).

Absences des clubs de Chasseneuil St Georges, Neuville, Nieuil l'Espoir, Ozon FC et Vicq sur Gartempe.

16 Arbitres : Abderrazak ABIDERRAHMANE, Pierrick ALCOBENDAS, Jérôme ANGIBAUD, Stéphane ARDILLON, Alice AUBOURG, Ludovic AUGER, Albert BOUCHET, Christophe DESROCHE David FERREIRA COELHO, Anthony GALLAS, Tristan GRELAT, Fabrice IMBERT, Tarik KASSI, Rachid LAGHZAOU, Clément REAULT, Sébastien THIMON.

Encadrement : Séverin RAGER (CTRA), Nathalie LE BRETON (CDA) et Béatrice MATHIEU.

Mercredi 20 juin 2018

✓ **Certification CFF2 de BPJEPS au complexe André Messy de Buxerolles**

10 personnes convoquées : 2 absents non excusés, 2 absents excusés, 2 candidats refusés et 4 admis

Encadrement : Anthony ALLOUIS, Arnaud AUGEREAU, Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul BLOT, Jacques DANTAN, Tony RICHARD et Christian SAVIGNY.

✓ **Formation à l'Exclusion Temporaire pour les clubs de Départemental 2 (secteur Nord) et les arbitres de D2 au club house de Mirebeau**

Participation de 26 membres de 11 clubs : Availles en Châtellerauld (Jérôme MIREBEAU et Bruno SABARD), Beaumont (Antoine BEYSSAC et Alain MERCIER), Cenon (Yann AMIRAULT et Christian GAUD), L'Envigne (Florent BRICAULT, Nicolas PORTA et Francis RICHARD), Loudun (Stéphane QUARESMA et Léo REGNIER CUVELARD), Migné Auxances (Pierre LAURENTIN, Lucas et Thierry STIEBER), Mirebeau (Laurent AGUILLON et Tanguy SEYS), Nord Vienne (Bruno BAILLERGEAU et Frédéric CARRILLO), Sèvres Anxaumont (Alexandre GUEROUARD et Arnaud VALLET), Thuré Besse (Benjamin DAIRON, Antoine MARMUS et Ludovic PASQUIER), Vouillé (Sylvain BLOTTEAU, Mickaël MARCETEAU et Didier PLAULT).

8 Arbitres : Morgane CHIGNARD, Tony DENIEUL, Emmanuel HORDE, Claude POUPIN, Damien PAJAUD, Thomas PRISCOGLIO, Ludovic TAILLET, Isabelle TOURRAIS.

Encadrement : Séverin RAGER (CTRA), Nathalie LE BRETON (CDA), Béatrice MATHIEU et Maryse MOREAU.

Vendredi 22 juin 2018

✓ **Formation administrative au District**

Participation de 9 personnes : Jean-Claude QUERRIOUX (Adriers), Eric ROY (Chasseneuil St Georges), Bruno DECOURT (Château Larcher), Magalie MAILLARD et Sandy GUERITAU (Cissé), James FOMBEUR (Jardres), Jimmy LEMAITRE (Mirebeau), Françoise BERTON (Montamisé), Laurence BAUDINET (Poitiers St Eloi Loisirs).

Encadrement : Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA

Dimanche 23 juin 2018

✓ **Fête du Football pour Tous**

\* Rencontres U10 / U13 Féminines avec la participation de 10 clubs : Availles en Châtellerauld, Buxerolles, Cenon sur Vienne, Châtellerauld SO, Jaunay Clan, La Chapelle Bâton, Lusignan, Poitiers ASAC, Poitiers 3 Cités et Vendeuve,

\* Finale du Challenge des Réserves : Neuville (3) - Montmorillon (3),

\* Finale de la Coupe Joliet Rousseau : Marigny St Léger - Poitiers Gibauderie,

\* Rencontres de Sport Adapté, organisées par le Comité Départemental de Sport Adapté et le District, avec la participation des ESAT de Chantejeau, St Julien l'Ars, Melle et Vouillé,

\* Finale de la Coupe Louis DAVID : Fleuré - Antran.

Participation de Stéphane BASQ, Faïz AGANAYE, Jean-Michel APERCE, Dominique ARTUS, Sébastien AUBINEAU, Philippe BARANGER, Serge BIBARD, Julie BRUNET, Dominique CANTET, Flavien CARTIER, Daniel COLIN, Bruno DUPUIS, Christian FLORENT, Patrick GALLOT, Roger GAULT, Dominique GIRAUD, Alain GOUFFE, Valentin GUILLET, Patrice HERAULT, Marie-Hélène LAGRANGE, Dominique LANNEAU, Nathalie LE BRETON, Hakim MAHAOUDI, Jean Jacques MASSE, Béatrice MATHIEU, Marine MINAULT, Maryse MOREAU, Gabriel NGADOU, Jean Louis OLIVIER, François PAIREMAURE, Chantal PINTAULT, Patrick POHIN, Thierry REVEREAU, Jean Louis RIDEAU, Christian SAVIGNY, Isabelle TOURRAIS ainsi que la famille et les amis de Christian SAVIGNY.

Les salariés du District sous la responsabilité d'Adeline URANGA, Jean-Marc BOUCHET, Pascale CALENDRIER, François JOSSE, Coralie SOUMAGNAC.

Remerciements aux arbitres Jérôme ANGIBAUD, Alice AUBOURG, Pierre AUDIGUET, Rudy BALLESTER, Régis BERLAUD, Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Antoine CARTAIS, Morgane CHIGNARD, Loïc EPAIN, Florent FAVARD, Laurent GERMANAUD, Sabri GHEDHAB REMBLIERE, Mounir HOUASLI, Lionel LABBEE, Sébastien MINEO, Frédéric OUVRARD, David et Elina PLAINCHAMP, Jérémie RICHER, Benoît VANWINSBERGHE, qui ont officié gracieusement lors de cette journée.

Le village Partenaires avec Maxime LAMOTHE d'AM Graphic, Jean-Paul PEYNET de MMA Loudun, Serge BARON et Léo ANTIGNY d'Intersports Chasseneuil et Frédéric BRIAND et Quentin DIGUET de Renault SACOA des Nations.

Le Maire de Poitiers M. Alain CLAEYS, l'adjoint aux sports M. Aurélien TRICOT, la conseillère municipale de Poitiers en charge du Tourisme et de l'animation dans la ville Mme Diane GUERINEAU, la vice-présidente du Conseil départemental en charge des Sports, Mme Pascale GUITTET, Mmes Nadine BRAULT, Colette DAVID (accompagnée de son fils Régis et sa compagne), Madeleine PRAT, M. et Mme Danièle ROUSSEAU.  
MM. Jean-Pierre et Denise CHARBONNIER et Philippe GUILBAULT, anciens présidents du District,  
MM. Claude BRUNET, Raymond GALLAIS, Guy MALBRAND, Francis MESMIN.

Remerciements au speaker Vincent PINTURAUD pour son animation tout au long de cette journée.

## TOUR de TABLE des COMMISSIONS

### **Commission Sportive**

\* Calendrier Général saison 2018 / 2019 adopté à l'unanimité.

Suite à deux propositions de début de championnat pour la D6, la version 2 a été retenue avec une reprise les 22-23 septembre 2018.

\* Les accessions en Ligue de Fleuré et Montmorillon (2) pour la saison 2018 / 2019 ont été validés à l'unanimité.

\* La composition des poules de D1 à D4, publiée sur le PV de la Commission Sportive n° 41 du 13 juin 2018 est approuvée.

### **Commission des Jeunes (Philippe BARRITAULT)**

Le calendrier général, les accessions en Ligue et les poules de la saison 2018 / 2019 ont été validés.

Une réponse sera apportée aux courriers des clubs de Poitiers ASAC, Ligugé et SO Châtelleraut par la Commission des Jeunes qui se réunira le mercredi 4 juillet 2018.

La formation à la Feuille de Match Informatisée pour les équipes U17/U18 et U15 D1 seront effectuées en septembre 2018.

### **Commission d'Arbitrage**

L'affectation des arbitres dans les différents groupes pour la saison 2018 / 2019 est validée par le Comité.

### **Commission du Statut de l'Arbitrage**

Suite à la réunion du 13 juin 2018, 23 clubs sont en infraction dont 50 % évoluent en D5.

### **Commission Foot diversifié È sous-commission Foot Loisirs**

La réunion de début de saison aura lieu le vendredi 31 août 2018 et le championnat reprendra le 28 septembre 2018.

**QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 21 h 15.

Prochain Comité, le lundi 10 septembre sur convocation

Le Président

La Secrétaire Générale

Stéphane BASQ

Béatrice MATHIEU



## BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

### PV N°1 Réunion du jeudi 12 juillet 2018

**Présidence** : M. Stéphane BASQ

**Présents** : Mmes Béatrice MATHIEU - Maryse MOREAU (en partie)  
MM. Serge BIBARD . Christian FLORENT - Guy MALBRAND

**Excusés** : Mme Adeline URANGA, Directrice Administrative,  
MM. Laurent LARBALETTE et Jean Louis RIDEAU

#### Contrats d'Objectifs

La Ligue de Football Amateur a attribué à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine une somme totale de 725 407 euros, soit une augmentation de 18,31 pour cent par rapport à la saison passée. Eu égard à la qualité du dossier, la L.F.N.A. a bénéficié d'un bonus de 15 000 euros.

Le District de la Vienne s'est donc vu attribuer une somme de 38 580 euros, soit une hausse de 11,25 pour cent. Des critères ont été définis pour calculer les sommes à répartir suivant les différentes actions retenues par la L.F.A. Le Comité de Ligue a retenu la répartition suivante : 10 pour cent du montant global en part fixe et 90 pour cent en part variable.

Le Président Saïd ENNJIMI a rappelé que la somme allouée par la LFA à la Ligue et à chaque district est révisable et dépend de la réalisation effective des actions programmées.

Le District de la Vienne de Football devra tenir ses engagements et réaliser les différentes actions. Il a rappelé notamment les incontournables que chaque district doit réaliser et respecter pour pouvoir bénéficier de la totalité des sommes attribuées.

Le Président du District a souhaité la mise en place d'un groupe de travail qui sera chargé de suivre très précisément le tableau de bord des actions. Ce groupe sera composé de Béatrice MATHIEU, Serge BIBARD, Adeline URANGA, directrice administrative, et d'Anthony ALLOUIS, Conseiller technique. Il sera complété ultérieurement. Une première réunion sera organisée en début de la saison afin de répartir le suivi des actions.

#### Cahier des Charges

Sur proposition du Président du District, le Bureau du Comité de direction valide la élaboration de cahiers des charges pour les principales manifestations, ci-dessous énoncées, organisées par le District. Le cahier des charges devra constituer la base des règles directives pour l'organisation de chaque manifestation. Il définira les responsabilités de chacun ainsi que l'ensemble des tâches inhérentes à la mise en place de ladite manifestation. Il aura pour objectif de mettre en avant les différents aspects de l'organisation. Ce document devra assurer la reproductibilité de la manifestation, et ce, quel que soit la personne en charge du dossier. Il constituera la feuille de route.

La rédaction des cahiers des charges sera sous la responsabilité de membres du Comité de Direction, qui s'adjoindront les services de salariés et bénévoles des commissions :

- Journées d'accueil : Christian SAVIGNY - Philippe BARRITAULT
- Réunions de secteur : Béatrice MATHIEU
- Assemblée Générale Financière : Serge BIBARD
- Finale Festival Foot U13 Pitch : Christian FLORENT - Philippe BARRITAULT - Sylvie TESSERAU)
- Journée de la Femme : Laurent LARBALETTE - Didier DANIEL
- Si on jouait au foot : Christian FLORENT - Loïc LAURENT
- Finales Jeunes : Maryse MOREAU - Jean-Paul PINTAULT
- Finales Féminines : Laurent LARBALETTE - Didier DANIEL
- Finales Séniors : Maryse MOREAU - Guy MALBRAND
- Fête du Football Départemental : Laurent LARBALETTE - Patrice HERAULT
- Assemblée Générale : Béatrice MATHIEU

Une réunion sera organisée fin août 2018 avec les différents référents.



## Plan d'actions de la mandature 2016 / 2020

Stéphane BASQ fait le point des actions à réaliser lors des deux prochaines saisons par rapport au plan d'actions de la mandature 2016 / 2020 qui a été présenté lors de l'Assemblée Générale du district le vendredi 9 juin 2017 à St Georges les Baillargeaux, à savoir :

- Valorisation du Programme Educatif Fédéral,
- Réflexion sur la mise en place d'un calendrier U7 / U9,
- Réflexion sur un championnat à 8 pour les catégories U15 / U17,
- Développement du football à l'école primaire,
- Poursuite du développement du football féminin,
- Redynamisation du football Entreprise,
- Ecriture des différents règlements et rédaction des cahiers des charges,
- Création d'un groupe de travail sur le doublement des sanctions disciplinaires

Certains sujets seront d'ailleurs évoqués lors des réunions de secteur.

## Réunions de secteur

Le calendrier prévisionnel des réunions de secteur accompagné de l'historique des lieux de réunion, seront adressés aux membres du comité de Direction, responsables d'un secteur, afin qu'ils contactent un club pouvant accueillir ces réunions selon le cahier des charges.

Parmi les sujets à évoquer lors de ces réunions :

- Les principales modifications règlementaires,
- L'accompagnement des nouveaux arbitres,
- Les obligations d'encadrement,
- Le foot à 8 chez les Jeunes, le foot à l'école, les plateaux U7 / U9,
- Le programme Educatif Fédéral,
- Les aides aux clubs dans le cadre du F.A.F.A
- La fête du football,
- Les statistiques licenciés,
- Les réponses aux questions des clubs.

## Informations diverses

- Le montant des aides financières au football en milieu scolaire pour la saison 2017 / 2018 est de 6 300", réparti comme suit :
 

• Lycée Branly Châtelleraut : 53 élèves	Stéphane DUMAS	=> 2 750 "
• Collège Georges Sand Châtelleraut (6 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> ) : 33 élèves	Benoît BASSEREAU	=> 2 250 "
• Collège Romain Rolland Charroux (6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> ) : 16 élèves	Jérôme MEMIN	=> 1 000 "
• Collège Isaac de Razilly St Jean de Sauves (6 <sup>ème</sup> à 4 <sup>ème</sup> ) : 25 filles	Tony RICHARD	=> 300 "
- Une session de formation à l'Exclusion Temporaire pour les arbitres est programmée le samedi 8 septembre 2018 à 9 h 30 au siège du District,
- Des formations à la Feuille de Match Informatisée, pour les clubs accédant en D5, les U17 / U18 Départemental 1 et U15 Départemental 1 vont être planifiées avant la reprise du championnat,
- Formation de secrétaire : 40 personnes de 29 clubs ont participé lors des 3 sessions de formation dispensées au District, à Beaumont et Verrières.  
Remerciements aux clubs pour leur accueil et la mise à disposition des installations,
- Coupe de France : 60 équipes de la Vienne participent au 1<sup>er</sup> tour les 25 et 26 août 2018 et 6 rencontres opposent deux clubs de la Vienne,



- Le Président a assisté à une réunion le 3 juillet 2018 organisé par la Communauté Urbaine du Grand Poitiers sur l'organisation de la Fête du Sport, initiée par le Ministère des Sports, et qui sera une grande fête nationale et populaire chaque année.  
La 1<sup>ère</sup> édition aura lieu du 21 au 23 septembre 2018 et l'objectif est de faire découvrir des activités sportives par des mises en situation et d'échanger sur le thème du sport. Les activités se dérouleront sur 3 sites (CREPS, Complexe Sportif Michel Amand et la faculté des Sciences du Sport).  
Le District a proposé de faire le relais auprès des clubs locaux pour proposer une animation sur le site avec l'interrogation sur la participation des jeunes au regard des dates de reprise de championnat,
- La Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale a transmis une note d'information 2018 sur les Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) qui précisent les critères d'éligibilité relatif au « fonctionnement et actions innovantes ».  
Ce document a été transmis à tous les clubs du département par la messagerie Zimbra et la date limite pour déposer un dossier complet est le vendredi 31 août 2018,
- Le Trésorier fait un rapide compte rendu financier de l'opération « Si on jouait au foot » du vendredi 8 juin 2018 et de la « Fête du Football » du samedi 23 juin 2018.

Prochain bureau sur convocation.

Le Président  
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale  
Béatrice MATHIEU



## AVIS AUX CLUBS

### LE DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL RECRUTE DES ACCOMPAGNATEURS

#### BENEVOLES

#### ARBITRES DEBUTANTS

(licencié(e)s : dirigeants – éducateurs – arbitres)

Les candidatures sont à transmettre à : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

### Réunion de début de saison FOOT LOISIRS

**vendredi 31 août 2018**

Tous les clubs du District sont invités à la réunion de début de saison de la commission FOOT LOISIRS prévue le :

**vendredi 31 août 2018 à 19h00**  
**au Siège du District de la Vienne de Football**

### Récapitulatif des Engagements saison 2018/2019

Coupe Féminine Nouvelle-Aquitaine : .....	dimanche 26 août 2018
Coupe du Poitou à 11 (gestion Vienne).....	dimanche 9 septembre 2018
Coupe du Poitou à 8 (gestion Deux-Sèvres).....	dimanche 9 septembre 2018
Championnat Féminin à 11 U14/U17 1 <sup>ère</sup> phase.....	dimanche 26 août 2018
U10/U13 Féminines phase 1 (gestion Vienne).....	dimanche 2 septembre 2018
Coupe régionale U17.....	dimanche 9 septembre
Jeunes District.....	vendredi 31 août 2018

Mode d'emploi : Saison 2018-2019 . Menu . Compétitions . Engagements . cliquer dans la colonne « Avis Club » : « Accord » ou « Refus » puis valider.  
 Pensez à mettre vos desideratas dans footclubs.

**Les clubs doivent renouveler les ententes entre clubs ou équipes le plus rapidement possible (document disponible sur le site du District).**



## TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

**La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !

Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ». Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- du 22 au 24 août 2018 . Puymoyen
- du 29 au 31 août 2018 . Le Haillan
- du 7 au 9 septembre 2018 . Puymoyen
- du 21 au 23 septembre 2018 . Le Haillan
- du 5 au 7 octobre 2018 . Marsac sur Idsle
- du 19 au 21 octobre 2018 . Le Temple
- du 24 au 26 octobre 2018 . Puymoyen
- du 29 au 31 octobre 2018 . Le Haillan
- du 2 au 4 novembre 2018 . Spéciale Féminine . Puymoyen
- du 2 au 4 novembre 2018 . Puymoyen
- du 9 au 11 novembre 2018 . Guéret
- du 9 au 11 novembre 2018 . Tartas
- du 16 au 18 novembre 2018 . Le Haillan
- du 23 au 25 novembre 2018 . Bugeat
- du 30 novembre au 2 décembre 2018 . Limoges
- du 7 au 9 décembre 2018 . Pau
- du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan
- du 14 au 16 décembre 2018 . Poitiers
- du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay
- du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan
- du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Idsle
- du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas
- du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen
- du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan

## INFORMATIONS SUR LES FINANCES

### Relevés de compte club

Les dates de situations et les délais de paiements sont identiques pour tous types de règlements (chèque, virement et prélèvement automatique).

- 1ère situation au 15/09/18 paiement le 30/09/2018 (au plus tard) (Dont les engagements des équipes jeunes et seniors 18/19)
- 2ème situation au 30/11/18, paiement le 30/12/2018 (au plus tard) (Dont régularisation des engagements des équipes 18/19).
- 3ème situation au 28/02/19, paiement le 30/03/2019 (au plus tard)
- 4ème situation au 30/06/19, paiement le 30/07/2019 (au plus tard)

Le seuil minimum pour la mise en place d'un prélèvement est de 50". Si inférieur à 50", le solde sera reporté sur le prélèvement suivant.

A tout moment, les clubs peuvent consulter leur « relevé de compte clubs » en allant sur :  
 FOOTCLUBS à Menu à Organisation à Etat du compte

Les clubs qui souhaitent être prélevés et qui n'ont pas encore fait de demande, sont priés de contacter Coralie au 05.49.61.66.45.



### **Prélèvement automatique des frais d'arbitrage**

#### **D1 à la D4**

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage des matchs de championnat de D1 - D2 - D3 - D4 avec 10 Prélèvements mensuels :

- Les 9 premiers de septembre 2018 à mai 2019 d'un montant identique (calculé sur la base des frais d'arbitrage de la saison N-1) soit :

- \* 217 " en D1
- \* 75 " en D2
- \* 73 " en D3
- \* 68 " en D4

- Le dixième en juin 2018 pour régularisation.
- Le montant sera débité le 10 du mois

La répartition des frais d'arbitrage se fait de façon égalitaire entre toutes les équipes d'une même division (principe de la caisse de péréquation) à partir du moment où le District gère cette charge.

Un Club, refusant comme moyen de paiement le prélèvement automatique pour les frais d'arbitrage, se verra refuser l'engagement en compétitions pour son ou ses équipes concernées (championnat et coupes).

#### **Féminines à 11**

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage des matchs de championnat Féminins à 11 **avec 9 Prélèvements** :

- d'octobre 2018 à Mai 2019 d'un montant identique soit 45 " par mois (calculé sur la base des frais d'arbitrage de la saison N-1)
- Le dixième en juin 2019 pour régularisation.
- Le montant sera débité le 10 du mois

La répartition des frais d'arbitrage se fait de façon égalitaire entre toutes les équipes d'une même division (principe de la caisse de péréquation) à partir du moment où le District gère cette charge.

Un Club, refusant comme moyen de paiement le prélèvement automatique pour les frais d'arbitrage, se verra refuser l'engagement en compétitions pour son ou ses équipes concernées (championnat et coupes).

#### **Autres compétitions Masculines et Féminines gérées par le District 86**

SENIORS : D5 - D6 - COUPES ET CHALLENGES  
JEUNES : CHAMPIONNAT ET COUPES  
FOOT DIVERSIFIÉE : FUTSAL - FOOT ENTREPRISE

Le prélèvement automatique est obligatoire pour le paiement des frais d'arbitrage **sur la base des FRAIS REELS**.

Le montant sera débité le 10 M+1 (exemple : frais d'arbitrage de Septembre 2018 --> débités le 10 octobre 2018)

Un Club, refusant comme moyen de paiement le prélèvement automatique pour les frais d'arbitrage, se verra refuser l'engagement en compétitions pour son ou ses équipes concernées (championnat et coupes).



## AVIS AUX ARBITRES

### Tests physiques des arbitres de district TAISA (Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre)

Cette saison, les tests seront réalisés :

- Le Mercredi 12 Septembre à 18h dans le Sud Vienne (lieu à confirmer)
- Le Jeudi 13 Septembre à 18h dans le Nord Vienne (lieu à déterminer)
- Le Mardi 18 Septembre à 18h dans le secteur de Poitiers (lieu à déterminer)

Des tests de rattrapage seront proposés à tout arbitre absent ou en échec à des dates ultérieures. Un arbitre ne peut se présenter qu'à deux tests maximum. Dès lors qu'un second échec est constaté, la CDA statuera sur la situation particulière de l'arbitre et sur son affectation dans la division inférieure.

### INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.

### Dossiers Renouvellement Arbitres 2018/2019 A transmettre au District TRES RAPIDEMENT

Les arbitres peuvent télécharger leurs dossiers sur le site du District (rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Arbitrage »), les compléter et nous les **transmettre dès que possible**.

La demande de licence 2018/2019 est à télécharger par votre club (merci de la compléter et de la redonner au club pour saisie). Certains clubs n'ont pas encore saisi la demande de licence.

### REGLEMENT ARBITRAGE 2018/2019

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018, **tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.**

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs de se faire payer sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de l'envoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)).

### IR2F : Comment valider votre inscription à nos formations

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement renvoyer à l'IR2F **dans les délais** les documents reçus par mail remplis : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation. Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs. Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués aux formations, alors pensez-y.



## AVIS AUX EDUCATEURS

La Direction Technique Nationale vient de nous informer qu'une pièce supplémentaire sera demandée pour toute demande de licence concernant :

- Les animateurs
- Les éducateurs fédéraux
- Les Techniques Régional bénévole
- Les Techniques National bénévole

Cette nouvelle pièce, (disponible sur le site du District, rubrique « Document » « documents généraux » « Licences »), se nomme « **Attestation d'honorabilité** » et devra être remplie par l'intéressé.

Merci de en prendre connaissance et de la distribuer à chacun de vos licenciés concernés.

### FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

La mise en ligne sur le site Internet du District de toutes les formations (et donc des inscriptions) ne sera effective que fin Juillet-début août.



## COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion restreinte du mercredi 11 juillet 2018  
Procès-verbal n° 01

**Présidente:** Mme Maryse MOREAU.

**Présents :** MM. Roger GAULT et François PAIREMAURE

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 42 du 20 juin 2018 sans modification.

\*\*\*\*\*

### FINALES des COUPES du samedi 23 juin 2018

**Challenge des Réserves : Neuville (3) - Montmorillon (3) : 2 - 2 (3 È 4)**

**Coupe Jolliet Rousseau : Marigny St Léger (1) - Poitiers Gibauderie (1) : 1 È 1 (2 È 4)**

**Coupe Jolliet Rousseau : Fleuré (1) - Antran (1) : 1 È 1 (4 È 3)**

La Commission félicite les vainqueurs et les finalistes pour le bon déroulement de cette journée.

### CHAMPIONS

**Départemental 1 :** Fleuré (1)

**Départemental 2 :** Ligugé (3)

**Départemental 3 :** Migné Auxances (2)

**Départemental 4 :** Mignaloux Beauvoir (2)

**Départemental 5 :** St Christophe (1)

**Départemental 6 :** Buxerolles (3)

**Féminines à 11 :** Lusignan (1)

**Féminines à 8 :** Valdivienne (1)

### DEPARTEMENTAL 3

Refus du club de Champigny de évoluer en Départemental 3 (courriel du 06/07/18 à 07h32)

- Proposition au club de Oyré Dangé pour faire accéder son équipe 2 en Départemental 3 qui a donné son accord par Footclub (06/07/18 à 19h43)

L'équipe de Oyré Dangé (2) intègre la poule B à la place de l'équipe de Champigny (1).

**Poule A**

ANTOIGNE  
 ANTRAN (2)  
 ASM FC  
 CERNAY  
 CHAT PORTUGAIS (2)  
 COUSSAY LES BOIS  
 INGRANDES  
 LA PALLU  
 LEIGNE SUR USSEAU  
 MARGIGNY ST LEGER  
 MIREBEAU  
 ST GENEST D'AMBIERE

**Poule B**

BEAUMONT ST CYR (3)  
 BIARD  
 OYRE DANGE (2)  
 CIVAUX  
 JAUNAY CLAN  
 LEIGNES SUR FONTAINE  
 POITIERS 3 CITES (2)  
 POITIERS BAROC  
 SILLARS  
 ST BENOIT (2)  
 ST SAVIN ST GERMAIN (2)  
 VALDIVIENNE

**Poule C**

BRION - ST SECONDIN (2)  
 BERUGES  
 FLEURE (2)  
 FONTAINE LE COMTE (2)  
 LUSIGNAN (2)  
 MIGNALOUX BEAUVOIR (2)  
 NIEUIL L'ESPOIR (2)  
 PAYROUX  
 POITIERS CEP 1892  
 POITIERS ST ELOI  
 ST MAURICE GENCAY  
 ST SAVIOL

**DEPARTEMENTAL 4****Courriels des clubs de Champigny (06/07/18 à 07h32) et Naintré (28/06/18 à 10h50)**

La Commission donne son accord pour intégrer l'équipe de Champigny (1) à la place de Naintré (3) en poule A et cette dernière prend la place de l'équipe de Oyré Dangé (2) en poule B.

**PV n° 1 du 09 juillet 2018 de la Commission d'Appel et Appel de Discipline.**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission d'Appel et Appel de Discipline qui infirme la décision de première instance de la Commission du statut de l'arbitrage au sujet de la situation du club de Champagné St Hilaire en lui accordant une dérogation.

Le club de Champagné St Hilaire est dit en règle avec ses obligations en matière d'arbitrage pour la saison 2017/2018.

**Par ces motifs**, l'équipe de Champagné St Hilaire (1) peut accéder en Départemental 4 et intégrer la poule D (PV n° 41 du 13/06/18).



## Poule A

AVANTON  
BOIVRE SPORTING CLUB 2015 (2)  
CEAUX LA ROCHE  
CHAMPIGNY  
LA PALLU (2)  
LOUDUN (2)  
MONCONTOUR  
NEUVILLE (3)  
POITIERS 3 CITES (3)  
QUINCAY  
ST CHRISTOPHE  
ST LEGER DE MONTBRILLAIS

## Poule B

AVAILLES en CHATEL (2)  
BONNEUIL MATOURS / ARCHIGNY  
CHÂTEAUNEUF TARGE  
DISSAY  
JARDRES  
MONTAMISE (2)  
NAINTRE (3)  
PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY  
POITIERS ASAC  
POITIERS ST ELOI (2)  
SEVRES ANXAUMONT (2)  
ST JULIEN L'ARS (2)

## Poule C

CHASSENNEUIL - ST GEORGES (2)  
ITEUIL  
LA PUYE LA BUSSIERE  
LES ROCHES - LA VILLEDIEU  
MIGNE AUXANCES (3)  
NOUAILLE (3)  
POITIERS GIBAUDERIE  
POITIERS PORTUGAIS  
ST BENOIT (3)  
VALDIVIENNE (2)  
VICQ SUR GARTEMPE (2)  
VOUNEUIL SOUS BIARD

## Poule D

ACG FOOT SUD 86 (2)  
ADRIERS  
CHARROUX / MAUPREVOIR  
CHATAIN  
COULOMBIERS  
LA FERRIERE AIROUX  
MAZEROLLES / LUSSAC  
CHAMPAGNE  
POITIERS PTT (2)  
PRESSAC  
SOMMIERES ST ROMAIN  
VERRIERES (2)

### DEPARTEMENTAL 6

**Courriel du club de Jazeneuil :** qui signale sa volonté de ne pas engager d'équipe pour la saison 2018/2019

Le courriel a été transmis à la LFNA.

### COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

#### Étude des feuilles de recette des 1/4 de finale du 20/05/18

##### - Pressac (1) È Moncontour (1) :

Total des recettes : 60"

Total des dépenses : 338"

Frais de déplacement perçus par le club de Moncontour : 105"

Liquidation financière du match : 338" - 60" = 278"

Répartition du déficit : 139" pour chaque club

Le club de Moncontour sera débité de la somme de 139" (montant du déficit non diminué des indemnités de déplacement versées par erreur) qui sera créditée au club de Pressac.

**CHALLENGE MARCEL RENAUDIE****Match n° 20419656 : Buxerolles (3) È Croutelle (1) en Finale du 10/06/18**

Demande de M. FRECHIN Eric (arbitre de la rencontre) qui souhaite percevoir ses frais de déplacement.  
Le District créditera l'intéressé de la somme de 29.67" correspondant au montant de ses frais.

**ENTENTES**

**Ententes entre clubs**    Bonneuil Matours / Archigny (1) et (2) en Départemental 4 et 5  
                                  La Ferrière Airoux / Magné (1) et (2) en Départemental 4 et 6

**VOEUX des CLUBS****Courriel des clubs de Leigné sur Usseau, Mirebeau et Rouillé.**

Pris note

**DIVERS****Courriel des clubs de Boivre, Chabournay, Château Larcher, Montamisé, Verrières et Vicq sur Gartempe.**

Réponses par la messagerie Zimbra.

**Courrier de M. HERAULT Patrice de la Commission des Terrains**

Pris note.

**Dossier en instance.**

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 80 €

**Prochaine réunion : le mercredi 18 juillet 2018 à 14h, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, François PAIREMAURE.**



## COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 18 juillet 2018  
Procès-verbal n° 02

**Présidente:** Mme Maryse MOREAU.  
**Présents :** MM. Roger GAULT, Gérard MOUSSAC et Jean-Louis OLIVIER  
**Excusés :** MM. Éric MAIOROFF et François PAIREMAURE  
**Assiste :** M. Daniel DIDIER

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 01 sans modification.

\*\*\*\*\*

### DEPARTEMENTAL 4

#### Courriels des clubs de Poitiers St Eloi et Vicq sur Gartempe.

La Commission accède à la demande des clubs mais regrette l'incohérence dans la constitution des poules que provoquent ces modifications.

#### Poule A

AVANTON  
BOIVRE SPORTING CLUB 2015 (2)  
CEAUX LA ROCHE  
CHAMPIGNY  
LA PALLU (2)  
LOUDUN (2)  
MONCONTOUR  
NEUVILLE (3)  
POITIERS 3 CITES (3)  
QUINCAY  
ST CHRISTOPHE  
ST LEGER DE MONTBRILLAIS

#### Poule B

AVAILLES en CHATEL (2)  
BONNEUIL MATOURS / ARCHIGNY  
CHÂTEAUNEUF TARGE  
DISSAY  
JARDRES  
MONTAMISE (2)  
NAINTRE (3)  
PLEUMARTIN / LA ROCHE POSAY  
POITIERS ASAC  
VICQ SUR GARTEMPE (2)  
SEVRES ANXAUMONT (2)  
ST JULIEN L'ARS (2)

#### Poule C

CHASSENNEUIL – ST GEORGES (2)  
ITEUIL  
LA PUYE LA BUSSIÈRE  
LES ROCHES - LA VILLEDIEU  
MIGNE AUXANCES (3)  
NOUAILLE (3)  
POITIERS GIBAUDERIE  
POITIERS PORTUGAIS  
POITIERS ST ELOI (2)  
ST BENOIT (3)  
VALDIVIENNE (2)  
VOUNEUIL SOUS BIARD

#### Poule D

ACG FOOT SUD 86 (2)  
ADRIERS  
CHARROUX / MAUPREVOIR  
CHATAIN  
COULOMBIERS  
LA FERRIERE AIROUX  
MAZEROLLES / LUSSAC  
CHAMPAGNE  
POITIERS PTT (2)  
PRESSAC  
SOMMIERES ST ROMAIN  
VERRIERES (2)



## DEPARTEMENTAL 5

### **Match n° 196652714 : Vendeuvre (2) Ë Thuré Besse (2) en poule B du 27/05/18**

La Commission prend note de la décision de la Commission de Discipline qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Thuré Besse (2) avec retrait d'un point et 0 but à 3 et en donner le gain à l'équipe de Vendeuvre (2).  
Résultat homologué.

**Dossier classé**

### **Poule A**

ASM FC (2)  
BEAUMONT ST CYR (4)  
**CENON SUR VIENNE (2)**  
CERNAY (2)  
COUSSAY MIR  
L'ENVIGNE (2)  
LES 3 MOUTIERS  
**MOUTERRE SILLY**  
NORD VIENNE (2)  
**ST GENEST D'AMBIERE (2)**  
**ST LEGER DE MONTBRILLAIS (2)**  
THURE BESSE (2)

### **Poule B**

BONNEUIL MAT / ARCHIGNY (2)  
BUXEUIL  
**CHAT PORTUGAIS (3)**  
INGRANDES (2)  
LAVOUX LINIERS  
LEIGNE SUR USSEAU (2)  
**LES ORMES**  
L'ESPINASSE  
OYRE-DANGE (3)  
**OZON (2)**  
SENILLE - ST SAUVEUR  
VOUNEUIL SUR VIENNE

### **Poule C**

BONNES  
CIVAUX (2)  
FLEURE / POUILLE TERCE(3)  
HAIMS  
**JOUHET PINDRAY**  
**LA CHAPELLE VIVIERS**  
LA TRIMOUILLE  
LHOMMAIZE  
MONTMORILLON (4)  
**NALLIERS**  
QUEAUX MOUSSAC/VERRIERES  
ST SAVIN ST GERMAIN (3)

### **Poule D**

BLANZAY  
**BOURESSE**  
BRION - ST SECONDIN (3)  
**BRUX**  
CHÂTEAU LARCHER (2)  
CHAUNAY  
COUHE  
ROUILLE (2)  
ST MAURICE GENCAY (2)  
SUD VIENNE rég COUHE(2)  
USSON – L'ISLE (2)  
VIVONNE (2)

### **Poule E**

BERUGES (2)  
**BIARD (2)**  
FONTAINE LE COMTE (3)  
LATILLE  
**MIGNALOUX BEAUVOIR (3)**  
NIEUIL L'ESPOIR (3)  
POITIERS BAROC (2)  
POITIERS CEP 1892 (2)  
VENDELOGNE  
**VERNON**  
VOUILLE (2)  
**VOUNEUIL SOUS BIARD (2)**

### **Poule F**

**BUXEROLLES (3)**  
**CHASSENNEUIL – ST GEORGES (3)**  
CISSE  
**CROUTELLE**  
DISSAY (2)  
**JAUNAY CLAN (2)**  
LA PALLU (3)  
MIREBEAU (2)  
POITIERS ASAC (2)  
**POITIERS PTT (3)**  
SAVIGNY L'EVESCAULT  
ST JULIEN L'ARS (3)

## DEPARTEMENTAL 6

**Courriel du club de Paizay le Sec :** qui signale sa volonté de ne pas engager d'équipe pour la saison 2018/2019  
Le courriel a été transmis à la LFNA.

## CHAMPIONNAT FEMININ

Courriel du club d'Avenir 79 : concerne le District 79 pour le championnat à 8.

## COUPE LOUIS DAVID

### **Match n° 20418748 : Cernay (1) Ë Fleuré (1) du 03/06/18**

Match arrêté à la 25<sup>ème</sup> minute suite à l'orage.

Les frais d'arbitrage de MM. TAILLET Ludovic (49.25" ), NGADOU YIMGA Gabriel Ange (62.90" ) et RODRIGUEZ Tanguy (46.85" ) sont pris en charge par le District et crédités aux intéressés.



## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

La date limite des engagements en départemental 6 étant fixée au **10 août 2018**, la Commission repousse à cette même date **l'engagement en Challenge Marcel Renaudie**

## ENTENTES

**Ententes entre clubs** Pleumartin / La Roche Posay (1) et (2) en Départemental 4 et 6

**Ententes entre équipes seniors :**

Montmorillon / Fleuré / Vernon en Féminines à 11 Départemental 1

Fleuré / Pouillé Tercé en Départemental 5

Queaux Moussac / Verrières en Départemental 5

## VOEUX des CLUBS

**Courriel des clubs de Brion St Secondin, Buxerolles, Jaunay Clan, Mirebeau, Poitiers Asptt, Savigny l'Evescault, St Secondin et Pleumartin.**

Pris note

## DIVERS

**Courriel des clubs d'Availles Limouzine, Avenir 79, Coussay, Ozon, La Puye La Bussière, Leigné sur Usseau, St Gervais les 3 clochers et St Maurice-Gençay.**

Réponses par la messagerie Zimbra.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit de examen de 80 Q

**Prochaine réunion : le jeudi 16 août 2018 à 14h, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, Roger GAULT.**



## COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du pôle féminin 79/86 du lundi 06 août 2018  
Procès-verbal n° 03

**Présents :** Mme Maryse MOREAU et M. DIDIER Daniel.  
**Assistent :** MM. GAUVIN Francis, MASSE Jean-Yves et PRUNIER Jacky du District 79

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 02 sans modification.

\*\*\*\*\*

### CHAMPIONNAT FEMININ à 11

La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale Seniors (PV n°4 du 01/08/18) qui intègre l'équipe de Thouars (1) en Régional 2 avec accord du club.

La place laissée libre est proposée comme suit :

- le club de Pays Thénezéen a indiqué s'inscrire en Départemental 2 (courriel du 02/08/18).
- Le club de Mirebeau souhaite rester en Départemental 2 (courriel du 07/08/18)
- Le club de Bressuire accepte l'accession en Départemental 1 pour son équipe 2 (accord téléphonique . en attente de confirmation écrite)

#### COMPOSITION de la POULE de DEPARTEMENTAL 1

AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)  
BRESSUIRE (2)  
CENON SUR VIENNE (1)  
FONTAINE LE COMTE (1)  
LA CHAPELLE BÂTON (1)  
MIGNE AUXANCES (1)  
MONTMORILLON / FLEURE / VERNON (1)  
PARTHENAY VIENNAY (1)  
ST CERBOUILLE (1)  
ST ROMANS LES MELLE (1)

**Début du championnat :** le 16 septembre 2018.

## FEMININES à 11 - Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2018 - 2019

<b>Départemental 1</b>  ( 1 x 10 )  10 équipes	vient de Régional 2	0	1	2	3
	monte en Régional 2	- 1	- 1	- 1	- 1
	descend en Départemental 2	- 1	- 2	- 2	- 3
	vient de Départemental 2	2	2	1	1



**Courriel du club de Ligugé** (26/07/18 à 08h30)  
Pris note de son engagement en Départemental 2.

### Organisation du Championnat Départemental 2

- 17 équipes inscrites en DEPARTEMENTAL 2
- Proposition de partager la saison en 2 phases avec sur chaque phase des poules de 6 maximum soit 20 journées

#### À mi-saison

- sur les 3 poules (par secteur géographique) composées en 1<sup>ère</sup> phase, les 2 premiers de chaque poule formeront la poule de Départemental 2 (accession en Départemental 1).  
- les autres équipes seront réparties en poules de 5 ou 6 en Départemental 3 suivant les nouveaux engagements ou retraits.

#### COMPOSITION des POULES de DEPARTEMENTAL 2

POULE A	POULE B	POULE C
ASM (1)	CHASSENEUIL ST GEORGES (1)	BUXEROLLES (1)
BOISME CLESSE (1)	DISSAY (1)	LA CHAPELLE BÂTON (2)
LUSIGNAN (2)	JAUNAY CLAN (1)	LIGUGE (1)
PAYS THENEZEEN (1)	MIREBEAU (1)	MONTMORILLON/FLE/VER (2)
STE EANNE (1)	SENILLE ST SAUVEUR (1)	VALDIVIENNE (1)
VIVONNE (1)		VICQ SUR GARTEMPE (1)

**Début du championnat** : le 16 septembre 2018

### CHAMPIONNAT FEMININ à 8

#### COMPOSITION des POULES

POULE A	POULE B
CERIZAY (1)	AVENIR 79 (1)
LE TALLUD (1)	COUHE (1)
MONCOUTANT (1)	CELLES VERRINES (1)
ST CHRISTOPHE (1)	FC BOUTONNAIS (1)
THOUARS (2)	NIEUIL L'ESPOIR (1)
VRERE ST LÉGER DE MONBRUN (1)	ST MARTIN LES MELLE (1)
	VOUNEUIL SOUS BIARD (1)

**Début du championnat** : le 15 septembre 2018

### CHAMPIONNAT FEMININ U14/U17 à 8

#### COMPOSITION des POULES

POULE A	POULE B
BOCAFOOT 79 (1)	ASM (1)
BRESSUIRE (1)	AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)
CANTON CELLOIS (1)	CENON SUR VIENNE (1)
GJ NORD EST 79 (1)	CHÂTELLERAULT (1)
PAYS THENEZEEN (1)	LOUDUN (1)

**POULE C**

JAUNAY CLAN (1)  
MONTMORILLON (2)  
NEUVILLE (1)  
POITIERS 3 CITES (2)  
POITIERS ASAC (1)

**POULE D**

CANTON CELLOIS (2)  
LUSIGNAN (1)  
NIORT CHAMOIS (2)  
NIORT ST FLORENT (1)  
OREE DE L'AUTIZE (1)

**Début du championnat** : le 15 septembre 2018

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 80 €

**Prochaine réunion : le jeudi 16 août 2018 à 14h, sur convocation.  
La présidente de la Commission sportive, Maryse MOREAU.**



## COMMISSION APPEL ET APPEL DE DISCIPLINE

Réunion du lundi 9 juillet 2018  
PV n° 1

**Président** : M. GALLAIS Raymond

**Présents** : Mme TOURRAIS Isabelle, M. APERCE Jean-Michel, CAILLON Gérard, GIRET Jean-Pierre, VAUDEL Michel.

**Absent excusé** : M. RABEAU Jean.

\*\*\*\*\*

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 93 euros.*

\*\*\*\*\*

Examen de l'appel du club du SC CHAMPAGNE ST HILAIRE de la décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage, PV n° 4 du 13/06/2018 publié sur Foot Vienne n°343 du 23/06/2018 et notification sécurisée le 25/06/18 concernant la liste des clubs départementaux en infraction au 15 juin 2017, et qui a décidé :  
« 4<sup>ème</sup> année d'infraction : 5<sup>ème</sup> division SC CHAMPAGNE ST HILAIRE (obligation non respectée) Amende de 200 € »

\*\*\*\*\*

**Personnes convoquées et présentes:**

Pour le club de SC CHAMPAGNE ST HILAIRE :

- M. VUZE Jean, Président,
- M. DION Jacques, secrétaire,
- M. JARRY Désiré, arbitre du club.

Commission du Statut de l'Arbitrage :

- M. MASSE Jean-Jacques remplace le Président.

M. MASSE a assisté à l'audition mais n'a pas assisté à la délibération.

\*\*\*\*\*

La commission déclare l'appel recevable.

Le président expose oralement les faits et rappelle les conditions du déroulement de la procédure, plus particulièrement les articles 189 alinéa 1, et 190 alinéa 4 des RG FFF. Puis il donne la parole à M. MASSE, membre de la Commission du Statut de l'Arbitrage puis au club appelant.

**Après examen des différentes pièces au dossier et audition des présents, statuant en 2<sup>ème</sup> ressort :**

**La Commission, après avoir délibéré, constate que :**

- M. JARRY Désiré est titulaire d'une licence arbitre demandée par le club du SC CHAMPAGNE ST HILAIRE le 17-01-2018 mais validée le 13-02-2018 après réception le 08-02-2018 du dossier médical complet.
- Dans ce cas, le statut de l'Arbitrage précise que M. JARRY devait arbitrer un minimum de 6 rencontres durant la fin de saison pour que son club soit en règle à la date du 15 juin 2018.
- Mais M. JARRY a transmis à la CDA deux certificats médicaux :
  - o Le premier daté du 08-03-2018 déclarant « une inaptitude de toute pratique sportive du 22/02/2018 au 11/03/2018 » ;
  - o Le second daté du 27 avril 2018 justifiant « une contre-indication à la pratique du sport ARBITRAGE du 27/04/2018 au 03/05/2018 ».
- Le 17/03/2018, la CDA n'a pas désigné M. JARRY suite à sa demande (courrier de l'intéressé).
- M. JARRY n'a pas répondu à ses désignations le 31/03/2018 et le 07/04/2018 (absences non excusées).

M. JARRY a finalement arbitré trois rencontres: le 24-03-2018, le 21-04-2018 et le 05-05-2018.

La commission dit que dans ce cas, il convient d'étudier si une dérogation peut être accordée au club de CHAMPAGNE ST HILAIRE pour la saison 2017/2018.

Le règlement du statut de l'Arbitrage précise concernant les dérogations applicables aux obligations des arbitres: « toute dérogation doit être nécessairement motivée et faire l'objet de justificatifs ».



De plus le Règlement Intérieur de la CDA 2017/2018 précise : « *Les arbitres qui n'ont pas satisfait à leurs obligations doivent obligatoirement le justifier par écrit en joignant à leur courrier toutes les pièces susceptibles d'établir les raisons pour lesquelles ils n'ont pas arbitré (certificat médical, professionnel) ».*

Or, les deux certificats médicaux produits sont des pièces incontournables. Ils viennent justifier les absences de M. JARRY: le premier les samedis 24/02/2018, 03/03/2018 (journée reportée) et 10/03/2018, le second le samedi 28/04/2018.

La commission dit que M. JARRY a satisfait à ses obligations et couvre son club pour la saison 2017/2018. Il convient donc de ~~refuser~~ accorder la dérogation au club de CHAMPAGNE ST HILAIRE.

En conséquence, la commission infirme la décision de première instance et déclare le club du SC CHAMPAGNE ST HILAIRE en règle avec ses obligations en matière de ~~refuser~~ arbitrage pour la saison 2017/2018.

Les droits de appel (80" ) ne seront pas débités au club du SC CHAMPAGNE ST HILAIRE.

Dossier transmis à la commission du Statut de l'Arbitrage et à la Commission Sportive Litiges et contentieux pour suite à donner.

Le Président  
GALLAIS Raymond

La Secrétaire  
TOURRAIS Isabelle



## COMMISSION APPEL ET APPEL DE DISCIPLINE

Commission restreinte du mercredi 25 juillet 2018 à 18h30  
PV n° 2

**Président** : M. GALLAIS Raymond

**Présents** : Mme TOURRAIS Isabelle (à partir de 18h45), CAILLON Gérard, GIRET Jean-Pierre.

\*\*\*\*\*

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 93 euros.*

\*\*\*\*\*

Examen de l'appel du club de LA LIGUGEEENNE de la décision de la Commission des Jeunes, PV n° 1 du 05/07/2018 publié sur Foot Vienne le 06/07/2018 concernant les accessions et rétrogradations de la catégorie U13.

\*\*\*\*\*

**Personnes convoquées et présentes :**

Pour le club de LA LIGUGEEENNE :

- Mme PIC Carole, secrétaire commission des jeunes,
- M. KLEIN Hervé, responsable adjoint école de foot.

**Personnes excusées :**

Pour le club de La LIGUGEEENNE :

- M. HUGOT Laurent, Président, remplacé par M. GONZALEZ Eric, responsable U13.

Pour la commission des jeunes ;

- M. SAVIGNY Christian remplace M. BARRITAUULT Philippe, Président.
- M. SAVIGNY a assisté à l'audition mais n'a pas assisté à la délibération.

\*\*\*\*\*

La commission déclare l'appel recevable.

Le président expose oralement les faits et rappelle les conditions du déroulement de la procédure, plus particulièrement les articles 189 alinéa 1, et 190 alinéa 4 des RG FFF.

Puis il donne la parole au club appelant.

**Après examen des différentes pièces au dossier et audition des présents, statuant en 2<sup>ème</sup> ressort:**

Attendu que les accessions en Ligue ont été présentées lors de la réunion générale de début de saison « jeunes » le 26/08/2017 et qu'il a été précisé que « les 3 équipes qui accèdent à mi saison au championnat U13 R seront automatiquement reversées en championnat U13 D1 la saison suivante » ;

Attendu que le tableau des accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2017/2018 a été publié dans Foot n° 370 du 09/02/2018 et dans Foot n° 385 du 25/05/2018 confirmant les informations du 26/08/2017;

Attendu que le règlement des compétitions régionales jeunes U13 du 17/11/2017 fixe les accessions et rétrogradations en fin de saison et qu'aucune rétrogradation n'est prévue concernant les districts de l'ex LCO ;

Attendu que la commission des jeunes du district de la Vienne a eu connaissance de ces informations fin mai 2018 donc après la fin des championnats ;

Attendu que les règlements de la LNFA doivent prévaloir dans l'organisation des compétitions départementales;

Attendu que la commission des jeunes a aussitôt publié un tableau rectificatif des accessions et rétrogradations U13 à la fin de la saison 2017/2018 dans Foot 386 du 01/06/2018 et qu'elle a organisé une réunion générale des clubs de jeunes le 09/06/2018 les informant de la situation ;

Attendu qu'il a existé des dysfonctionnements de communication sans que la commission puisse en établir les origines ;



La commission dit que ce tableau rectificatif deviendra applicable après validation par le Comité de Direction.

Les droits d'appel (80 ") seront débités à LA LIGUGEEENNE.

Le Président  
GALLAIS Raymond

La Secrétaire  
TOURRAIS Isabelle



## COMMISSION DE STATUT DE L'ARBITRAGE

### Procès-verbal n° 1 Réunion du Mercredi 1<sup>er</sup> Août 2018

**Président** : M. Jean-Louis OLIVIER

**Présents** : MM. Jean-Philippe MINOT, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE,

**Excusés** : MM. Jean-Jacques MASSE, David PLAINCHAMP,

**Absent** : M. Paul FLOZE

\*\*\*\*\*

#### **Le procès-verbal n°4 du 13 Juin 2018 est adopté avec les modifications suivantes :**

« Les clubs considérés en règle au 31 Janvier 2018 et déclarés en infraction au 15 Juin 2018 et qui sont donc amendés, en application et conformément aux dispositions des articles 46 et 48 du statut :

\* U.S LA CHAPELLE-VIVIERS ne devait pas être nommé (il avait déjà été cité dans le PV n°3 de la réunion du 7 Février 2018)

\* il fallait lire : US MARIGNY ST LEGER D4 1<sup>ère</sup> année d'infraction (Obligation non respectée) **500**

\*\*\*\*\*

*Toutes les décisions publiées dans ce Procès-Verbal tiennent lieu de  
**NOTIFICATION OFFICIELLE aux CLUBS et aux ARBITRES.***

### Examen des dossiers et courriers transmis à la Commission

#### **DIAS MOREIRAS Jean-Philippe**

Considérant les éléments en sa possession,

Considérant que la motivation du changement de club, n'apparaît ni suffisamment motivée, ni relever d'un motif recevable,

Par ces motifs, la commission ne peut accorder son rattachement au club de Montmorillon, pour la saison 2018/2019. Il peut néanmoins se licencier dans ce club.

M. DIAS MOREIRAS Jean-Philippe est classé indépendant pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020.

L'arbitre a cependant la possibilité de retrouver sa situation d'origine.

#### **GAGNAIRE Stéphane:**

Considérant les éléments en sa possession,

Considérant que le domicile de l'arbitre est situé à plus de 50 kms de COULOMBIERS, le club quitté (article 30.2),

Par ses motifs, la Commission accorde son rattachement au club d'ANTRAN et donc la couverture de ce club pour la saison 2018/2019 (article 33).

#### **DUVAL Alexandre :**

La commission prend acte de son déménagement dans le Maine et Loire et lui conseille de demander son intégration, s'il souhaite continuer l'arbitrage.

Le club d'Availles en Châtellerauld ne bénéficie pas de l'article 35.

#### **BENITO Paul :**

Suite à sa mutation en provenance du District de Loire et Loire, M. BENITO Paul demande son rattachement au club de NAINTRE.

La commission accorde son rattachement au club de NAINTRE, conformément aux dispositions de l'article 30 du Statut de l'arbitrage.

#### **THIMON Sébastien :**

La commission prend acte de son arrêt définitif dans l'arbitrage.

#### **HERIGAULT Sébastien :**

La commission enregistre sa démission de l'arbitrage.

#### **POISSON Jean-Loup :**

La commission enregistre sa démission de l'arbitrage, suite à une intervention chirurgicale.

**FOURNIER Gaël :**

La Commission enregistre sa demande de rattachement au club de SEVRES-ANXAUMONT. L'intéressé ne remplissant pas les conditions de l'article 33, sa mutation ne peut lui être accordée. Il peut se licencier dans ce club sans le couvrir au regard de ses obligations, pendant deux saisons, ou s'engager indépendant pour les deux saisons 2018/2019, 2019/2020 ou re-signer dans son club actuel.

Le club de COUSSAY les BOIS ne bénéficie pas de l'article 35.

**MAINGUENEAU Jonathan :**

Considérant les éléments en sa possession, la Commission ne peut pas lui accorder sa mutation en faveur du club du STADE POITEVIN FC.

Après deux ans d'indépendance, M. MAINGUENEAU, pourra couvrir le club du STADE POITEVIN FC, c'est-à-dire à la saison 2020/2021.

Le club de CHAUNAY bénéficie de l'article 35, si M. MAINGUENEAU continue à arbitrer.

**DURAND Vincent :**

Après un an d'arrêt, il demande son retour à l'arbitrage.

La Commission donne un avis favorable à son retour dans l'arbitrage au club de LACG FOOT SUD 86.

**TANNEUR Tony du club de VOUILLE :**

La commission enregistre son arrêt de l'arbitrage.

**Demande de licence arbitre de AUDIGUET Pierre en faveur de THURE/BESSE :**

N'ayant aucune pièce écrite de sa part, la commission ne peut lui accorder sa mutation en faveur de club de THURE/BESSE.

M. AUDIGUET Pierre, pourra couvrir le club en question à partir de la saison 2020/2021, c'est-à-dire après deux ans d'indépendance.

Le club des PORTUGAIS DE CHATELLERAULT ne bénéficie pas de l'article 35.

**HOUASLI Mounir :**

La Commission enregistre sa demande de rattachement au club de MONTAMISE. L'intéressé ne remplissant pas les conditions de l'article 33, sa mutation ne peut lui être accordée. Il peut se licencier dans ce club sans le couvrir au regard de ses obligations, pendant deux saisons, ou s'engager indépendant pour les deux saisons 2018-2019, 2019-2020 ou re-signer dans son club actuel.

Le club de VERRIERES bénéficie de l'article 35. (Club formateur)

**DEMARLE Thomas :**

La commission prend connaissance de sa situation pour la saison 2018/2019 et enregistre qu'il souhaite poursuivre l'arbitrage dans la ligue Occitanie.

Le club de CYRE/DANGE, étant son club formateur, bénéficie de l'article 35, si M. DEMARLE Thomas continue à arbitrer.

**MIOSSEC Bastien :**

La commission prend connaissance de son courrier, signifiant son départ de Montmorillon pour Lyon (Ligue Auvergne Rhône-Alpes)

Le club de MONTMORILLON ne bénéficie pas de l'article 35.

**MESRINE Sabrina :**

La commission enregistre sa demande de rattachement au club de CIVAUX.

Sa situation étant conforme à l'article 32, elle peut, suite à la fusion des clubs de MAZEROLLES et LUSSAC les CHATEAUX, quitter son ancien club.

La commission lui accorde donc son rattachement au club de CIVAUX.

Le club de MAZEROLLES-LUSSAC bénéficie de l'article 35. (Club formateur)

**Demande de B.S ANTOIGNE :**

Après étude du dossier et constatant que le club d'ANTOIGNE est le club formateur de Nicolas PLESSI, la commission précise que le club d'ANTOIGNE reste couvert par Nicolas PLESSI, au regard de ses obligations, pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021, à condition que M. PLESSI continue son activité dans l'arbitrage.

Pris connaissance du courriel de M. **ARGANE Hani**, arbitre du district de l'Indre et Loire.



**Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la LFNA) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. Accompagnées d'un droit d'examen de 80 €**

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président,

Jean-Louis OLIVIER

Le secrétaire,

Jean-Philippe MINOT



## INFORMATIONS DIVERSES

### CLASSEMENT FINAL CHALLENGE DU MEILLEUR CLUB DE JEUNES 2017/2018

Challenge du Meilleur Club de Jeunes 2017/2018 Classement final					
	CLUBS	CLASSEMENTS INTERMEDIAIRES			CLASSEMENT DEFINITIF
		1ER	2EME	3EME	
1	JAUNAY CLAN	1550	2540	3600	7690
2	MONTMORILLON	1700	2835	1800	6335
3	POITIERS ASAC	1550	2770	1176	5496
4	GJ VALLEES du MOSSON	1850	1770	1600	5220
5	ASM	1150	1970	1925	5045
6	CHATELLERAULT	950	3155	900	5005
7	LIGUGE	1250	2137	1467	4854
8	DISSAY	1400	1593	1573	4566
9	VOUILLE	1400	1725	1425	4550
10	GJ VAL de VONNE	1350	1685	1425	4460
11	BUXEROLLES	750	2625	1000	4375
12	POITIERS 3 CITES	1200	2183	917	4300
13	GJ FOOT SUD 86	950	1825	1450	4225
14	GJ 3 VALLEES 86	1200	1925	1025	4150
15	GJ VALLEE VIENNE et MOULIERE	1100	1920	900	3920
16	GJ VAL de CLOUERE	1100	1350	1450	3900
17	LOUDUN	1000	1690	1200	3890
18	AVAILLES en CHATELLERAULT	1300	2075	450	3825
19	VENDEUVRE	1250	1743	775	3768
20	QUINCAY	1300	1481	767	3548
21	FONTAINE le COMTE	850	1555	1135	3540
22	BEAUMONT	1300	1430	735	3465
23	SMARVIES	950	1627	877	3454
24	VIVONNE/CHATEAU LARCHER	1050	913	1150	3113
25	VOUNEUIL sous BIARD	1150	1431	442	3023
26	NEUVILLE du POITOU	500	2050	425	2975
27	SUD VIENNE Région COUHE	850	1425	850	2925
28	St BENOIT	900	1250	770	2920
29	CHASSENEUIL ST GEORGES	1000	1400	381	2781
30	St SAVIN	1100	1260	381	2741
31	GJ VIENNE et CREUSE	800	1245	175	2220
32	CISSE	350	858	835	2043
33	MIGNE AUXANCES	-150	2125	0	1975
34	POITIERS CEP 1892	600	833	504	1937
35	POITIERS St ELOI	950	878	-65	1763
36	USSON/ISLE	550	680	363	1593
37	BOIVRE	-50	990	605	1545
38	BERUGES	950	278	267	1495
39	VALDIVIENNE	550	723	215	1488
40	CERNAY	-100	893	425	1218
41	MONTAMISE	-600	1241	559	1200
42	CENON	-550	1050	400	900
43	GJ MABLE et VIENNE	-300	1910	-775	835
44	CHABOURNAY	0	573	173	746
45	SAULGE	200	277	267	744
46	MIREBEAU	100	675	-65	710
47	St GERVAIS	-100	370	210	480
48	NAINTRE	-2150	1700	-2875	-3325

Les clubs en jaune sont exclus

Létra des clubs réorganisés	
1. Jaunay-Clan	6. Liguge
2. Montmorillon	7. Dissay
3. Poitiers ASAC	8. Vouille
4. ASM	9. GJ Val de Vonne
5. Chatellerault	10. Buxerolles

Ce classement final est PROVISOIRE et sera validé par le prochain Comité de Direction



## FORMATIONS COMPLETES

### CFF1

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

### CFF2

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

### CFF3

du Mercredi 31 Octobre au Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (à définir)

## FORMATIONS MODULAIRES

### MODULE U9

les Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U15

les Jeudi 21 et Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE U17/U19**

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE SENIOR**

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF**

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1<sup>er</sup> (8h30-12h30), Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF**

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES****MODULE U7**

Le Samedi 20 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

Le Samedi 13 Avril 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

**MODULE GARDIEN de BUT - Découverte**

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1<sup>er</sup> Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE GARDIEN de BUT - Perfectionnement**

Les Vendredi 2 et Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE ANIMATRICE**

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**MODULE FUTSAL**

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

**MODULE SANTE / SECURITE**

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**MODULE BEACH SOCCER**

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

**MODULE ARBITRAGE**

*Date et lieu à définir en collaboration avec le Conseiller Technique Régional en Arbitrage*

**CERTIFICATIONS**

**CFF1** Le Mardi 16 Avril 2019

**CFF2** Le Mercredi 17 Avril 2019

**CFF3** Le Jeudi 18 Avril 2019

**CFF4** Le Vendredi 19 Avril 2019

**FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F**

**B.E.F**

**1<sup>ère</sup> session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF**

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**2<sup>ème</sup> session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF**

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1<sup>er</sup> (8h30-12h30),  
Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

**B.E.F et B.M.F**

**session commune : MODULE GARDIEN de BUT - Découverte**

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1<sup>er</sup> Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : à définir



## Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

[\(https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/\)](https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION** en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

**Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.**

Anthony ALLOUIS,  
Conseiller Technique 86.